



www.choisirmafindevie.org

MVAC - Boîte N° 46

LE CHOIX-Citoyens pour une mort choisie

22 rue DEPARCIEUX

75014 PARIS

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République

Palais de l'Élysée

Le 18 mai 2026

Monsieur le Président,

Pour la seconde fois, le Sénat a décidé de bloquer la loi sur l'Aide à mourir. Par son attitude négative, Il ignore l'avis des membres de la **Convention citoyenne** que vous avez instituée et dont les travaux ont abouti à une recommandation favorable à l'aide à mourir pour 75 % des participants. Le Sénat s'oppose frontalement aux **votes des élus de l'Assemblée nationale** qui ont voté très majoritairement à **trois reprises** un texte de loi sur l'Aide à mourir, le 21 avril 2021, le 25 mai 2025 et le 24 février 2026. Il fait fi de la demande de la **population qui souhaite ce changement à 80 %** comme le prouvent toutes les enquêtes d'opinion. Par son obstruction réitérée, le Sénat fait preuve d'un refus flagrant de démocratie qui creuse un peu plus le fossé – réel et si souvent évoqué- entre les citoyens et ses représentants.

Monsieur le Président, nous savons l'importance que vous accordez à l'aboutissement de cette grande réforme sociétale, appelée à marquer votre quinquennat, après l'engagement qui a été le vôtre de garantir aux femmes le choix de leur maternité.

Il est temps de mettre un terme à cette succession de navettes parlementaires, qui contribue à retarder l'aboutissement du processus législatif. **Nous vous demandons de laisser l'Assemblée Nationale décider une fois pour toutes, sans commission mixte paritaire, sans troisième échange entre les deux chambres.** Il est temps que la France, République laïque, rejoigne enfin la grande majorité de ses voisins qui ont voté une loi semblable, certains depuis 25 ans.

Nous nous faisons l'écho des malades qui souffrent, qui nous sollicitent en permanence et finissent par partir à l'étranger chercher ce que la France leur refuse. **Que l'on respecte enfin leur liberté de choisir entre Soins palliatifs et Aide active à mourir.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Nathalie Andrews (Coprésidente)

Annie Wallet (Coprésidente)

Docteur Denis Labayle (Président d'honneur)